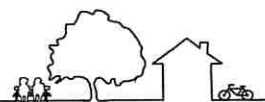




RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE 2021

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE



SOMMAIRE

1^{ère} partie – Vie de la société

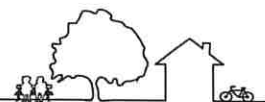
p.3

2^{ème} partie – Présentation des comptes

p.14

3^{ème} partie – Activité opérationnelle

p.27



1^{ère} partie : VIE DE LA SOCIETE

PREAMBULE

En janvier 2021 sous l'impulsion du Département de l'Hérault, l'ensemble des collectivités actionnaires de Territoire 34 a décidé de rendre la société autonome dans son fonctionnement, afin de permettre son développement en faveur du territoire. Les principales mesures alors envisagées pour une mise en œuvre dans le courant de l'exercice étaient :

- Renforcement de l'équipe de direction, nomination d'une directrice générale dédiée à la société (fin de la mutualisation entre organismes de la fonction de directeur général et des fonctions support),
- Autonomisation de la structure par le recrutement d'une équipe dédiée (fin progressive des mises à disposition en provenance d'Hérault Logement)
- Recapitalisation en conséquence du résultat déficitaire exceptionnel de 2020,
- Augmentation du plan d'affaires, par de nouveaux mandats de maîtrise d'ouvrage confiés par le Département et par le développement en faveur des collectivités porteuses de projets de revitalisation de leur centre ancien.

De façon séquentielle, toutes ces mesures ont effectivement été mises en place au cours de l'année 2021.

1 - L'ACTIONNARIAT

Le 15 décembre 2021, le capital de la société a été augmenté de 240 000 euros, le faisant ainsi passer de 710 000 euros à 950 000 euros. L'augmentation de capital a été réalisée en respect du droit préférentiel de souscription.

A l'occasion de cette augmentation de capital, la SPL a accueilli quatre nouveaux actionnaires qui ont intégré l'assemblée spéciale des collectivités actionnaires par l'acquisition de 2 actions chacune :

- La commune de Clermont l'Hérault,
- La commune de La Salvetat-sur-Agout,
- La commune de Loupian,
- La commune de Saint Clément de Rivière.

Le Conseil d'Administration reste composé de 18 administrateurs.

Le tableau ci-dessous récapitule l'actionnariat à la clôture de l'exercice écoulé.

Capital social au 31 décembre 2021 : **950.000 €** valeur nominale des actions : **1.000 €**



REPARTITION DU CAPITAL AU 15/12/2021

(1 action = 1 000€)

	Montant capital (€)	Nombre d'actions	% capital	Nb sièges au CA
DEPARTEMENT DE L'HERAULT	554 000	554	58,32%	10
CC la Domitienne	56 000	56	5,89%	1
CC Clermontais	56 000	56	5,89%	1
CC Pays de Lunel	56 000	56	5,89%	1
CC Vallée de l'Hérault	56 000	56	5,89%	1
CC Grand Pic Saint Loup	53 000	53	5,58%	1
CA Hérault Méditerranée	53 000	53	5,58%	1
CA Sète Agglopôle Méditerranée	40 000	40	4,21%	1
CC Sud Hérault	2 000	2	0,21%	1
CC Cévennes Gangeoises et Suménoises	2 000	2	0,21%	
CC Minervois au Caroux	2 000	2	0,21%	
Commune Lodève	2 000	2	0,21%	
Commune Ganges	2 000	2	0,21%	
Commune Bédarieux	2 000	2	0,21%	
Commune Entre-Vignes	2 000	2	0,21%	
Commune Frontignan	2 000	2	0,21%	
Commune Gignac	2 000	2	0,21%	
CC Monts Lacaune Montagne Haut Languedoc	-	-	0,00%	
CC Avant Monts	-	-	0,00%	
Commune de Clermont l'Hérault	2 000	2	0,21%	
Commune de La Salvetat sur Agout	2 000	2	0,21%	
Commune de Loupian	2 000	2	0,21%	
Commune de St Clément de Rivière	2 000	2	0,21%	
Commune de Marseillan	-	-	0,00%	
<i>Somme pour ASCA</i>			2,74%	
CAPITAL (K€)	950 000	950	100%	18



En 2022, postérieurement à l'augmentation de capital, Sète Agglopol Méditerranée a apporté 13 actions supplémentaires et les collectivités suivantes sont entrées au capital par l'acquisition de 2 actions chacune :

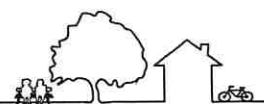
- La communauté de communes des Monts de Lacaune et Montagne du Haut Languedoc,
- La communauté de communes des Avant-Monts,
- La commune de Marseillan.

L'apport de ces 19 actions s'est réalisé par cession d'actions de la part du Département de l'Hérault.

REPARTITION DU CAPITAL 2022

(1 action = 1 000€)

	Montant capital (€)	Nombre d'actions	% capital	Nb sièges au CA	
DEPARTEMENT DE L'HERAULT	535 000	535	56,32%	10	
CC la Domitienne	56 000	56	5,89%	1	
CC Clermontais	56 000	56	5,89%	1	
CC Pays de Lunel	56 000	56	5,89%	1	
CC Vallée de l'Hérault	56 000	56	5,89%	1	
CC Grand Pic Saint Loup	53 000	53	5,58%	1	
CA Hérault Méditerranée	53 000	53	5,58%	1	
CA Sète Agglopol Méditerranée	53 000	53	5,58%	1	
CC Sud Hérault	2 000	2	0,21%	1	
CC Cévennes Gangeoises et Suménoises	2 000	2	0,21%		
CC Minervoises au Caroux	2 000	2	0,21%		
Commune Lodève	2 000	2	0,21%		
Commune Ganges	2 000	2	0,21%		
Commune Bédarieux	2 000	2	0,21%		
Commune Entre-Vignes	2 000	2	0,21%		
Commune Frontignan	2 000	2	0,21%		
Commune Gignac	2 000	2	0,21%		
CC Monts Lacaune Montagne Haut Languedoc	2 000	2	0,21%		
CC Avant Monts	2 000	2	0,21%		
Commune de Clermont l'Hérault	2 000	2	0,21%		
Commune de La Salvetat sur Agout	2 000	2	0,21%		
Commune de Loupian	2 000	2	0,21%		
Commune de St Clément de Rivière	2 000	2	0,21%		
Commune de Marseillan	2 000	2	0,21%		
<i>Somme pour ASCA</i>			3,37%		
CAPITAL (K€)	950 000	950	100%		18



2 - LES DIRIGEANTS

Comme suite aux élections départementales de juin 2021, le Conseil d'Administration reste présidé par Monsieur Pierre BOULDOIRE, représentant du Département de l'Hérault.

Le 15 janvier 2021, Monsieur Xavier LEVY-VALENSI a été nommé Directeur Général par intérim dans le cadre de la dissociation des directions générales de l'OPH Hérault Logement d'une part et de la SPL Territoire 34 d'autre part. Madame Cécile NOULETTE a été nommée Directrice Générale le 1^{er} mars 2021.

3 - LES ADMINISTRATEURS

Comme suite aux élections départementales de juin 2021, les mandats des représentants du Département ont été modifiés. La liste des administrateurs devient :

Administrateur avant juillet 2021	Administrateur à partir de juillet 2021	Personne morale représentée	Terme du mandat
Pierre BOULDOIRE Conseiller Départemental	Pierre BOULDOIRE Conseiller Départemental	Département	2028
Jean-François SOTO Conseiller Départemental	Jean-François SOTO Conseiller Départemental	Département	2028
Marie-Thérèse BRUGUIERE Conseillère Départementale	Véronique CALUEBA Conseillère Départementale	Département	2028
Claude BARRAL Conseiller Départemental	Audrey IMBERT Conseillère Départementale	Département	2028
Julie GARCIN SAUDO Conseillère Départementale	Julie GARCIN SAUDO Conseillère Départementale	Département	2028
François LANOT Conseiller Départemental	Sébastien FREY Conseiller Départemental	Département	2028
Marie PASSIEUX Conseillère Départementale	Marie PASSIEUX Conseillère Départementale	Département	2028
Renaud CALVAT Conseiller Départemental	Renaud CALVAT Conseiller Départemental	Département	2028
Jacques RIGAUD Conseiller Départemental	Jacques RIGAUD Conseiller Départemental	Département	2028
Vincent GAUDY Conseiller Départemental	Vincent GAUDY Conseiller Départemental	Département	2028
Armand RIVIERE Conseiller communautaire	Armand RIVIERE Conseiller communautaire	Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée	2026
Serge PESCE Conseiller communautaire	Serge PESCE Conseiller communautaire	Communauté de Communes La Domitienne	2026

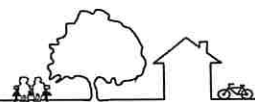


Isabelle DE MONTGOLFIER Conseillère communautaire	Isabelle DE MONTGOLFIER Conseillère communautaire	Communauté de Communes du Pays de Lunel	2026
Claude REVEL Président	Claude REVEL Président	Communauté de Communes du Clermontois	2026
Alain BARBE Président	Alain BARBE Président	Communauté de Communes du Grand Pic St Loup	2026
José MARTINEZ Conseiller communautaire	José MARTINEZ Conseiller communautaire	Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault	2026
Loïc LINARES Conseiller communautaire	Loïc LINARES Conseiller communautaire	Sète Agglopolie Méditerranée	2026
Gaëlle LEVEQUE Présidente de l'ASCA	Gaëlle LEVEQUE Présidente de l'ASCA	ASCA	2026

4 - L'ASSEMBLEE SPECIALE DES COLLECTIVITES ACTIONNAIRES :

A l'occasion de l'augmentation de capital au 15 décembre 2021, puis en mars 2022, de nouveaux actionnaires ont intégré la SPL et en conséquence, la représentation au sein de l'ASCA évolue :

Représentant avant le 15/12/2021	Représentant à partir du 15/12/2021 ou 28/03/2022	Personne morale représentée	Terme du mandat
Gaëlle LEVEQUE Maire	Gaëlle LEVEQUE Maire	Commune de Lodève	2026
Anne-Marie MOTARD Conseillère communautaire	Anne-Marie MOTARD Conseillère communautaire	Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises	2026
Jean ARCAS Conseiller communautaire	Jean ARCAS Conseiller communautaire	Communauté de Communes du Minervois au Caroux	2026
Thierry CAZALS Conseiller communautaire	Thierry CAZALS Conseiller communautaire	Communauté de Communes Sud Hérault	2026
Michel FRATISSIER Maire	Michel FRATISSIER Maire	Commune de Ganges	2026
Magalie TOUET Conseillère municipale	Magalie TOUET Conseillère municipale	Commune de Bédarieux	2026
Serge FALZON Conseiller municipal	Serge FALZON Conseiller municipal	Commune de Gignac	2026

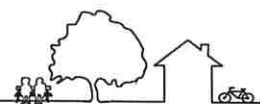


Frédéric ALOY Conseiller municipal	Frédéric ALOY Conseiller municipal	Commune de Frontignan	2026
Nicolas VOISIN Conseiller municipal	Nicolas VOISIN Conseiller municipal	Commune d'Entre-Vignes	2026
	Gérard BESSIERE Maire	Commune de Clermont l'Hérault	2026
	Francis CROS Maire	Commune de La Salvetat sur Agout	2026
	Alain VIDAL Maire	Commune de Loupian	2026
	Laurence CRISTOL Maire	Commune de Saint Clément de Rivière	2026
	Jean-Claude ARAGON Conseiller municipal	Commune de Marseillan	2026
	Michel TRILLES Conseiller communautaire	Communauté de communes des Avant-Monts	2026
	Anne-Lise SAUTEREL Conseillère communautaire	Communauté de communes des Monts de Lacaune et Montagne du Haut Languedoc	2026

5 - LA LISTE DES MANDATS / FONCTIONS EXERCEES EN 2021

Le tableau ci-après récapitule les mandats des administrateurs ainsi que la liste des fonctions, salariées ou non, exercées par chacun d'eux dans toute société au cours de l'année 2021 :

Administrateur	Société	Fonction exercée
Jean-François SOTO Département Hérault	HERAULT INGENIERIE	Président
Vincent GAUDY Département Hérault	FDI HABITAT HERAULT LOGEMENT	Administrateur
Renaud CALVAT Département Hérault	SPL OCCITANIE EVENTS	Administrateur
	SEM EVENTS MONTPELLIER	Administrateur
	SA3M	Membre de l'assemblée spéciale
	SERM	Administrateur
Julie GARCIN SAUDO Département Hérault	SEMPER	Administrateur
Sébastien FREY Département Hérault	SPL OEKOMED	Président
	SEMPER	Administrateur
	SEM LA CRIEE AUX POISSONS D'AGDE	Administrateur
Marie PASSIEUX Département Hérault	HERAULT SPORT	Présidente

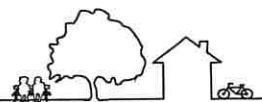


Serge PESCE CC La Domitienne	SEMPER	Administrateur
	SEM PECH BLEU	Administrateur
Armand RIVIERE CA Hérault Méditerranée	SEMOP ST CHRISTOL	Président
	VIATERRA	Administrateur
Loïc LINARES Sète Agglopolé Méditerranée	SPL BASSIN DE THAU	Administrateur

Les administrateurs non mentionnés n'ont pas fait part d'autres mandats ou fonctions.

6 - LE CONTROLE

Commissaire aux comptes	Durée du mandat	Date de nomination	Terme du mandat
Cabinet MAZARS	6 ans	AGO du 17/11/2020	AGO approuvant les comptes clos le 31/12/2025



7 - LE PERSONNEL

7.1 - L'évolution globale des effectifs

La transmission universelle de patrimoine qui a eu lieu entre la SEM Hérault Aménagement et l'OPH Hérault Habitat le 1er janvier 2020, a créé une seule entité juridique dénommée OPH Hérault Logement.

Ainsi, chaque salarié qui partageait son temps de travail entre Hérault Aménagement et Territoire 34 avait été sollicité afin de transférer son contrat de travail de Territoire 34 à Hérault Aménagement avant absorption par Hérault Habitat, devenue Hérault Logement.

En conséquence, la société Territoire 34 ne disposait plus de salariés à partir du 1er janvier 2020.

Toutefois, les anciens salariés de Territoire 34, devenus salariés d'Hérault Logement, ainsi que d'anciens salariés d'Hérault Habitat, devenus également salariés d'Hérault Logement ont signé des conventions de mise à disposition pour pouvoir maintenir l'activité de la société Territoire 34. En 2020, l'ensemble de ses mises à disposition représentaient un équivalent temps plein de 8,35.

En 2021, cette situation a perduré jusqu'au 30 juin afin d'honorer le plan de charge des deux entités Hérault Logement et Territoire 34, et d'assurer la transition liée au changement d'organisation. L'ensemble des mises à disposition de salariés d'Hérault Logement à Territoire 34 sur cette période a représenté 7,32 équivalents temps plein. Des absences non remplacées de salariés ont été compensées par des prestations extérieures de chefs de projet.

Dès le 1er mars 2021, une directrice générale à temps plein a été nommée dans la structure.

A partir du 1er juillet 2021, les mises à disposition depuis Hérault Logement ont été arrêtés. Six salariés d'Hérault Logement ont démissionné et ont signé un nouveau contrat avec Territoire 34 pour une affectation à temps plein. Par ailleurs, ont permis de compléter l'équipe :

- des recrutements extérieurs à temps plein avec des dates d'arrivée respectives le 17 juin, le 05 juillet et le 06 septembre,
- une mise à disposition à temps plein d'un fonctionnaire du Département de l'Hérault à compter du 1er décembre,
- le recrutement d'une apprentie en formation de BTS gestion de la PME à partir du 1er décembre et pour 2 ans.

L'effectif salarié et mis à disposition sur le 2d semestre a donc été de 8,88 équivalents temps plein.

A partir du 1er janvier 2022 l'équipe en place à temps plein sur l'année sera composée de 12 personnes et devra être complétée compte tenu de l'évolution du plan de charge par un nouveau recrutement de responsable d'opérations en cours d'exercice.



7.2 - La politique sociale

Au 1^{er} semestre 2021, les salariés mis à disposition de Territoire 34 étaient salariés d'Hérault Logement et ont bénéficié de l'ensemble des dispositifs sociaux de l'OPH.

Au 2^d semestre, les salariés devenus salariés de Territoire 34 ont bénéficié des dispositifs sociaux suivants :

- une mutuelle d'entreprise prise en charge à 78% par l'employeur,
- un contrat de prévoyance pris en charge à 70% par l'employeur,
- de tickets restaurant pris en charge à 60% par l'employeur,

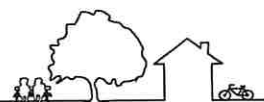
En 2021, il a également été distribué 100 € de chèque cadeau par salarié pour Noël et le dispositif « Prime Macron » a été utilisé pour accorder aux salariés dont la rémunération est inférieure à 3 SMIC une prime de 1000 euros pour 6 mois de présence.

8 - LA VIE SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ

Durant l'année 2021 le Conseil d'Administration et l'ASCA de la société ont été convoqués à 5 reprises avec les points traités suivants :

- Le 15 janvier 2021
 1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 29 septembre 2020
 2. Nomination d'un directeur général par intérim
 3. Pouvoirs du directeur général par intérim
 4. Conditions d'exercice du directeur général par intérim
 5. Nomination de censeurs
 6. Nomination comité engagement
 7. Atterrissage 2020
 8. Portefeuille d'affaires
 9. Besoin en trésorerie - Autorisation de souscrire un Prêt Garanti par l'Etat (PGE)
 10. Avance de trésorerie - Mandats et concessions
 11. Changement du suppléant des commissaires aux comptes
 12. Activité CAO

- Le 1^{er} mars 2021
 1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 15 janvier 2021
 2. Nomination d'un directeur général
 3. Pouvoirs du directeur général
 4. Conditions d'exercice du directeur général
 5. Pouvoirs pour accomplir les formalités légales
 6. Autorisation donnée au Président de signer une convention de mandat social avec le Directeur Général
 7. Présentation de l'organigramme de l'équipe
 8. Prévisions budgétaires 2021
 9. Modification du guide des achats



10. Rapport du comité d'engagement et signature des nouveaux contrats
11. Activités de la CAO
12. Information sur le plan d'affaires à moyen terme
13. Questions diverses

- Le 03 mai 2021

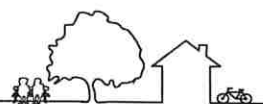
1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 1er mars 2021
2. Modification du règlement intérieur
3. Présentation et arrêté des comptes de l'exercice social s'étendant du 01/01/2020 au 31/12/2020
4. Augmentation du capital social de la société Territoire 34
5. Autorisation de signer un bail avec le Département de l'Hérault pour les locaux de Territoire 34
6. Mouvement du personnel
7. Affectation du PGE
8. Convention d'avance de trésorerie aux concessions d'aménagement
 - 8.1 – Convention d'avance de trésorerie entre le Département de l'Hérault et Territoire 34 dans le cadre de la concession d'aménagement de l'écoquartier Pierres Vives à Montpellier
 - 8.2 – Convention d'avance de trésorerie entre le Département de l'Hérault et Territoire 34 dans le cadre de la concession d'aménagement de l'écoparc de Fabrègues
9. Convention de participation à une concession d'aménagement
10. Activité de la CAO
11. Rapport du comité d'engagement et signature de nouveaux contrats
12. Préparation de l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2021
13. Préparation de l'assemblée générale extraordinaire

- Le 23 juillet 2021

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 3 mai 2021
2. Prise de fonctions des nouveaux représentants du conseil départemental
3. Election du président du conseil d'administration
4. Représentation au sein du comité d'engagement
5. Modification du guide des achats
6. Mouvement du personnel
7. Convention de participation aux concessions d'aménagement avec le conseil départemental de l'Hérault
8. Activité de la commission des achats

- Le 15 décembre 2021

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 23 juillet 2021
2. Agrément des nouveaux actionnaires
3. Augmentation de capital
4. Atterrissage budgétaire 2021
5. Vote du budget 2022
6. Signature d'une convention de participation à une concession d'aménagement entre la ville de Frontignan, le Conseil départemental et Territoire 34
7. Remboursement des avances de trésorerie
8. Activité de la CAO
9. Information sur le plan d'affaires à moyen terme



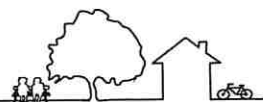
L'Assemblée Générale s'est réunie à 2 reprises, avec l'ordre du jour suivant :

- 25 mai 2021 : Assemblée Générale Ordinaire
 - Présentation du rapport annuel de gestion,
 - Présentation des rapports du commissaire aux comptes,
 - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
 - Affectation du résultat,
 - Approbation des conventions visées à l'article L225-38 du Code de Commerce,
 - Quitus aux administrateurs,
 - Dépôt et formalités- pouvoirs,
 - Nomination des censeurs.

- 25 mai 2021 : Assemblée Générale Extraordinaire
 - Rapport du conseil d'administration,
 - Augmentation du capital social de la société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'un montant nominal de 240 000 euros, par l'émission de 240 actions nouvelles, à libérer en numéraire et pouvoirs à conférer au conseil d'administration en vue de la réalisation de l'augmentation de capital de la société,
 - Modification corrélative des statuts de la société,
 - Pouvoirs en vue des formalités.

9 - LES CONTROLES EXTERNES

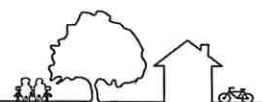
Sans objet



2^{ème} partie : PRESENTATION DES COMPTES POUR L'EXERCICE SOCIAL ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021

Il est rappelé que les comptes annuels de la SPL intègrent l'ensemble des flux liés au fonctionnement de la société, des opérations de concessions d'aménagement et de mandats. Le détail des bilans et le compte de résultat par activité figurent en annexe. La présentation du compte de résultat ci-après, comparé aux données chiffrées de 2020, diffère sensiblement des états comptables financiers joints en annexe car elle n'intègre que les flux liés au fonctionnement. En effet, les incidences comptables liées aux opérations en concession et de mandat n'apparaissent pas dans ce tableau. Toutefois, elles sont totalement neutres en termes de résultat.

En K€	Résultat 2020	Budget 2021 CA mars 2021	Atterrissage 2021 CA décembre 2021	Résultat 2021
PRODUITS				
Produits d'exploitation	835	988	988	1 048
AMO	8	16	23	33
MANDATS	243	344	289	269
CONCESSIONS	535	628	676	743
PRODUITS DIVERS	49	0	0	4
Produits financiers	28	10	15	14
Produits exceptionnels	0	0	0	0
CHARGES				
Charges d'exploitation	883	1 080	1 037	1 054
Achats d'études	14	51	46	44
Achats fournitures	1	12	6	2
Honoraires assistance générale	79	146	94	98
Services extérieurs	20	15	35	30
Déplacements Missions	0	5	4	3
Autres services extérieurs	25	54	81	66
Impôts et taxes	0	11	11	2
Frais de personnel	624	694	697	715
Charges diverses de gestion	90	90	45	45
Dotation aux amortissements	0	0	4	4
Dotation aux provisions	29	3	15	46
Frais financiers	0	0	2	2
Charges exceptionnelles	191	0	7	0
RESULTAT				
Résultat d'exploitation	-48	-92	-49	-6
Résultat financiers	28	10	13	12
Résultat exceptionnel	-191	0	-7	0
Résultat net avant IS	-211	-82	-43	6
Impôt Société	0	0	0	0
Résultat net après IS	-211	-82	-43	6

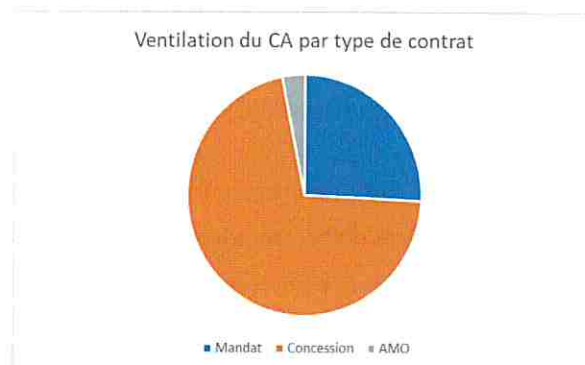


1 - LES PRODUITS

LES PRODUITS D'EXPLOITATION : 1 048 k€ (+ 213 k€ par rapport à 2020)

Ils sont constitués :

- ⇒ pour 26% par les rémunérations sur opérations en mandat,
- ⇒ pour 71% par les rémunérations sur opérations en concession,
- ⇒ pour 3% par les rémunérations d'assistance à maîtrise d'ouvrage.



L'écart par rapport à 2020 s'analyse comme suit :

- ⇒ Forte évolution des rémunérations sur les opérations de concessions (+208 k€) : des ventes importantes ont permis de générer 280 k€ de rémunérations de commercialisation (+216 k€) et la hausse en fin d'année de l'indice ING sur lequel sont indexées les rémunérations de pilotage des opérations a également permis de générer 35 k€ de révision. Ce gain explique en grande partie l'écart avec l'atterrissage présenté au CA du 15/12/2021.
- ⇒ Evolution des rémunérations sur les opérations en AMO (+25 k€) et en mandat (+26 k€) qui traduit notamment l'obtention de nouvelles opérations confiées par le Département.
- ⇒ Les produits divers sont quasi inexistantes. En 2020, ils correspondaient essentiellement à la reprise de provisions retraite.

LES PRODUITS FINANCIERS : 14 k€ (-14 k€)

Les produits financiers correspondent essentiellement au transfert de la différentielle d'intérêts générée par la trésorerie des concessions. Ils sont en baisse du fait d'opérations moins déficitaires et d'un coût des emprunts court terme plus limité (baisse de 2,30% à 2%).

LES PRODUITS EXCEPTIONNELS : 0 k€ (+ 0 k€)

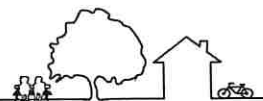
Aucun produit exceptionnel n'est à constater sur l'année 2021.

2 - LES CHARGES

LES CHARGES D'EXPLOITATION : 1 054 K€ (+ 171 K€)

La structure des charges a évolué du fait du changement d'organisation. Les conventions de mise à disposition de personnel et de moyens avec Hérault Logement ont été remplacées au 01/07/2021 par des charges directes de la société (salaires et charges sociales, loyers des bureaux et véhicules, contrat avec un prestataire informatique...).

Cette nouvelle organisation ne génère pas de surcoût. La hausse des charges constatée entre l'exercice 2020 et 2021 s'explique par l'augmentation des frais de personnel et par des événements non récurrents (frais de



déménagement, honoraires d'avocats pour l'augmentation de capital, dotation aux provisions pour des événements antérieurs à l'exercice...).

La baisse des honoraires par rapport au budget s'explique par le choix, opéré en cours d'année, d'internaliser la fonction administrative et financière.

L'analyse par poste est détaillée ci-dessous :

Les achats d'études : 44 K€ (+30 K€)

Il s'agit de prestations de chefs de projet externalisées pour pallier des absences de salariés. Le recours à ces prestations a été important en début d'année puis s'est arrêté une fois l'équipe opérationnelle renforcée.

Les honoraires d'assistance générale : 98 K€ (+19K€)

Sont imputés sur ce poste les honoraires versés à la SCET (réseau professionnel), à Sémaphores (comptabilité et expertises) et au commissaire aux comptes, ainsi qu'exceptionnellement cette année à l'avocat qui a accompagné la société pendant l'augmentation de capital.

L'augmentation est liée à cette dépense exceptionnelle d'avocat et au contrat SCET comptabilisé en 2021 sur une année pleine alors qu'il avait été stoppé en 2020 de fin janvier à novembre pour son renouvellement.

Les services extérieurs : 30 K€ (+ 10 K€)

En 2020 ils étaient essentiellement composés des postes d'assurances assises sur le chiffre d'investissement.

En 2021, s'ajoute une nouvelle charge, la location des bureaux au sein de l'immeuble Burotec, propriété de la collectivité départementale.

Les déplacements et missions : 3 K€ (+3 K€)

Ce poste comprend principalement les frais de déplacements remboursés aux responsables d'opérations pour les projets dont ils assurent la gestion. Au 1^{er} semestre 2021, les déplacements ont été effectués par véhicules de service, mis à disposition et facturés par Hérault Logement en application de la convention de mise à disposition de moyens à Territoire 34. Au 2nd semestre ce sont des charges directes pour la société. Sur l'année, les déplacements sont restés limités en raison du contexte sanitaire.

Les autres services extérieurs : 66 K€ (+41 K€)

Ce poste comprend les cotisations diverses (fédérations, associations).

Il intègre également les coûts de la maintenance informatique (20 K€) à la charge directe de Territoire 34 du fait de la nouvelle organisation, et les frais de mise en place de cette organisation (frais de déménagement, de recrutement...).

Les dépenses de formation également incluses dans ce poste se sont élevées à 4 K€.

Les impôts et taxes : 2 K€ (+2 K€)

Ce poste comprend la contribution économique territoriale et la taxe sur les véhicules de société, imputable directement à la société pour le 2nd semestre.

Les frais de personnel (PMAD et salariés directs) : 715 K€ (+ 90 K€)

Les mises à disposition de personnel par Hérault Logement sur le 1^{er} semestre puis les salariés directs et mis à disposition sur le 2nd semestre, ainsi que l'affectation d'une directrice générale à compter du 1^{er} mars, correspondent à 8,97 ETP, contre 8,35 en 2020.

L'augmentation des frais de personnel s'explique principalement par l'affectation d'une équipe fonctionnelle à temps plein sur la structure et marginalement par le renforcement de l'équipe opérationnelle en fin d'année.



On constate cependant une nette amélioration du ratio masse salariale / chiffre d'affaires. Il passe de 79 % à 68 % en 2021.

Les charges diverses de gestion : 45 K€ (-45 K€)

Il s'agit des charges communes réparties entre Hérault Logement et Territoire 34 conformément à la convention de mise à disposition de moyens (locaux, véhicules, informatique) signée entre les deux organismes. La convention ayant pris fin au 30/06/2021, elles diminuent de moitié par rapport à l'exercice précédent.

Les dotations aux amortissements : 4 K€ (+4 K€)

Du fait de sa prise d'autonomie, la société a dû acheter du matériel. Les amortissements sont essentiellement liés à l'acquisition de matériel informatique.

Les dotations aux provisions : 46 K€ (+17 K€)

La provision retraite au 31/12/2020 avait été maintenue pour les salariés qui allaient intégrer l'effectif de la société en 2021. Elle a été complétée au 31/12/2021 de 15 K€ pour tenir compte des nouveaux entrants. Au total, la provision retraite est de 42 k€.

Une charge supplémentaire de 3 k€ a été provisionnée en lien avec la procédure judiciaire en cours.

Une créance ancienne sur un fournisseur a été provisionnée à hauteur de 7 K€ de même qu'un risque de rappel de cotisations de 2019 à hauteur de 16 K€.

La dernière provision de l'exercice correspond à un risque de 5 K€ sur le calcul d'une rémunération d'une opération d'aménagement.

LES CHARGES FINANCIERES : 2 K€ (+2 K€)

Pour faire face à des décalages de trésorerie sur les mandats en début d'année, Territoire 34 a dû mobiliser un Prêt Garanti par l'Etat (un PGE) de 1,1 M€. Ce prêt est à un taux préférentiel de 0,25% et sera remboursé à l'échéance d'un an.

LES CHARGES EXCEPTIONNELLES : 0 K€ (-191 K€)

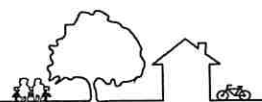
Il n'y a pas de charges exceptionnelles en 2021. Pour rappel, l'année 2020 avait été marquée par une escroquerie au RIB (161 K€) constatée dans le cadre de la réalisation de l'opération Alco 2 relative à la construction de bureaux pour le compte du Conseil Départemental de l'Hérault.

En 2021, la procédure judiciaire a progressé puisque la plainte avec constitution de partie civile de Territoire 34 a été reçue et enregistrée par le juge d'instruction (pour rappel, une plainte simple puis une plainte entre les mains du Procureur avaient été déposées en 2020).

A la demande de Territoire 34, l'entreprise Eiffage a également déposé plainte le 18 octobre 2021 pour usurpation d'identité, au soutien de la plainte de la société Territoire 34.

Territoire 34 a été amenée à consigner une somme le temps de l'instruction.

Des investigations doivent donc être en cours et nous sommes en attente du réquisitoire introductif du procureur de la République.



3 – LE COMPTE DE RESULTAT 2021

Compte tenu des éléments qui précèdent, le résultat net présente un excédent de **6 K€** se décomposant comme suit :

- Résultat d'exploitation	- 6 K€
- Résultat financier	+ 12 K€
- Résultat exceptionnel	0 K€

En 2021, la nouvelle organisation a montré sa pertinence dès cette première année de mise en œuvre. Les nouvelles perspectives opérationnelles ont nécessité une consolidation de l'équipe et par conséquent une augmentation des frais de personnel. Cependant, cette hausse a été compensée par la progression du chiffre d'affaires. Ainsi, même les charges non récurrentes liées au déménagement ont pu être couvertes sur l'exercice.

Il n'y a aucune dépense somptuaire, ni frais généraux réintégrés dans le résultat imposable selon l'article 223 du CGI.

Il convient de signaler qu'il n'y a jamais eu de dividende versé.

Il n'y a pas eu de frais de recherche et de développement.

4 – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2021

Le Conseil d'Administration approuve le rapport de gestion et arrête les comptes qui lui sont présentés faisant apparaître un résultat bénéficiaire d'un montant de + 6 091,44 € et décide de les soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le Conseil d'Administration propose que ce bénéfice soit affecté en totalité au report à nouveau actuellement débiteur de - 210 902,69 €, l'amenant ainsi à - 204 811,25 €.

5 – CONTINUITÉ D'EXPLOITATION ET PERSPECTIVES

Les activités ont commencé à être affectées par la crise sanitaire de la COVID-19 dès la fin du 1er trimestre 2020. En 2021, la société a toutefois poursuivi ses missions par le maintien du dispositif de télétravail pour tous les collaborateurs. Sur cet exercice les activités ont peu souffert de retards directement imputables à cette crise. Les partenaires, maîtres d'œuvre et entreprises se sont organisés pour maintenir leurs engagements.

Dans ce contexte, pour faire face aux difficultés de trésorerie héritées de l'exercice précédent, la société n'a pas bénéficié d'aide gouvernementale mais a sollicité un Prêt Garanti par l'Etat de 1,1 M€ au cours de l'année 2021, qui sera remboursé en mai 2022.

En 2022, les mesures de protection des collaborateurs sont maintenues par la limitation des présences au bureau selon le rythme de 1 jour en télétravail par semaine. La continuité d'activité est ainsi assurée et doit permettre d'atteindre des objectifs de production.



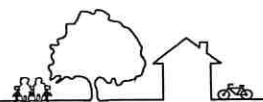
A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration des états financiers 2021, la direction de la société n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

La guerre en Ukraine qui a commencé le 24 février 2022 a des incidences sur l'activité de nombreux groupes internationaux et sur l'économie mondiale. La société n'a pas d'exposition directe en Ukraine et en Russie. Néanmoins, il y aura des impacts sur la chaîne d'approvisionnement de certains produits nécessaires à l'activité. Il faudra certainement faire face à des hausses de prix et/ou des retards de chantiers. A ce jour, il est difficile de chiffrer ces impacts à court, moyen et long terme.

LE BUDGET 2022 (en k€)

Les prévisions budgétaires pour 2022 adoptées par le Conseil d'Administration du 15 décembre 2021 font apparaître un résultat net à l'équilibre, en conséquence des nouvelles charges d'exploitation liées à la consolidation et au renforcement des moyens, compensées par la nette augmentation des produits d'exploitation (+20%) liés aux nouvelles commandes des actionnaires de la société et à l'entrée de certaines concessions de centres anciens en phase travaux.

En K€	Résultat 2021	Budget 2022
PRODUITS		
Produits d'exploitation	1 048	1 256
AMO	33	55
MANDATS	269	500
CONCESSIONS	743	701
PRODUITS DIVERS	4	0
PRODUITS FINANCIERS	14	6
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0
CHARGES		
Charges d'exploitation	1 054	1 256
Frais financiers	2	1
Charges exceptionnelles	0	5
RESULTAT		
Résultat d'exploitation	-6	0
Résultat financiers	12	5
Résultat exceptionnel	0	-5
Résultat net avant IS	6	0
IS	0	0
Résultat net après IS	6	0



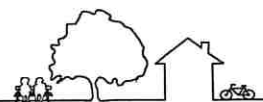
LE PLAN D'AFFAIRES 2022-2028 (en k€)

Au-delà de 2022, les prévisions d'activité établies jusqu'en 2028 devront permettre de renouer durablement avec des résultats d'exploitation positifs.



Plan d'affaires 2022-2028 TERRITOIRE 34 (en k€)

		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
AMENAGEMENT (dév.éco, habitat, mixte)								
Montpellier pierres vives	CONCESSION	99	150	145	145	123		
Puisserguler Barbecane Clémentine	CONCESSION	19						
Ecoparc Fabrègues	CONCESSION	160	130					
Ecoparc St André de Sangonis	CONCESSION	49	45	67				
Ecoparc St André extension (études)	MANDAT	0						
Ecoparc St André extension (réalisation)	CONCESSION				70	70	70	70
Prospects Coparc	CONCESSION				70	70	70	70
Prospects Habitat / Zone mixte	CONCESSION				100	100	100	100
TOTAL AMENAGEMENT		327	325	212	385	363	240	240
EQUIPEMENTS PUBLICS								
Centre technique Olonzac	MANDAT	4						
Halle des sports Lodève	MANDAT	9						
Espace santé Lodève	MANDAT	9						
Extension centre secours Sète	MANDAT	26	2					
Salles de sport Saint André de Sangonis	MANDAT	57	5					
Alco 2	MANDAT	25						
Collège Juvignac	MANDAT	110	137	220	27			
Collège Maraussan	MANDAT	110	137	220	27			
Théâtre des arènes Entre-Vignes (études)	AMO	21						
Théâtre des arènes Entre-Vignes (réalisation)	MANDAT		12	30	72	6		
Centre technique La Salvetat sur Agout	MANDAT	32	54	29	7			
Centre technique Lunas	MANDAT	38	50	26	6			
Halle des sports Frontignan	MANDAT	8	40	80	24	8		
Piscine La Salvetat sur Agout	AMO	20	40	16				
Prospect Équipement CD34 2023 5 M€	MANDAT		16	40	96	8		
Prospect Équipement CD34 2024 5 M€	MANDAT			16	40	96	8	
Prospect Équipement CD34 2024 25 M€	MANDAT			60	150	300	60	30
Prospect Équipement CD34 2025 5 M€	MANDAT				16	40	96	8
Prospect Équipement CD34 2026 5 M€	MANDAT					16	40	96
Prospect Équipement CD34 2026 25 M€	MANDAT					60	150	300
Prospect Équipement CD34 2027 5 M€	MANDAT						16	40
Prospect Équipement CD34 2028 5 M€	MANDAT							16
Prospect Équipement CD34 2028 25 M€	MANDAT							60
TOTAL EQUIPEMENTS		469	493	737	464	534	370	550
CENTRES ANCIENS								
Centre ancien Bédarieux	CONCESSION	93	118	136				
Centre ancien Ganges	CONCESSION	64	153	99	64	55	70	50
Centre ancien Frontignan	CONCESSION	127	208	171	205	142	162	81
Centre ancien Lodève	CONCESSION	136	125	117	79	74	40	
Centre Gignac études	MANDAT	45						
Centre Gignac réalisation	CONCESSION		50	50	50	50	50	50
Centre ancien Pézenas étude calibrage	MANDAT	17						
Centre ancien Pézenas réalisation	CONCESSION		0	0	0	0	0	0
Centre ancien Clermont l'Hérault	CONCESSION	32	65	75	100	110	110	80
Centre ancien La Salvetat sur Agout tiers lieu	MANDAT	13	32	24	95	8		
Centre ancien La Salvetat sur Agout restaurant	MANDAT	13	20	15	60	5		
Centre ancien Loupian	CONCESSION		10	30	30	80	10	10
Prospects en cours	CONCESSION			10	30	30	80	10
Nouveaux prospects	CONCESSION				30	90	90	240
TOTAL CENTRES ANCIENS		539	781	727	743	644	612	521
VALORISATION PATRIMOINE ET PAYSAGES								
Maison du Littoral	MANDAT	41	41	159	111	21		
Pôle des Vailhès	AMO	5	5					
Site de Villeneuve	AMO	5	5					
Prospects valorisation touristique (OGS,...)	MANDAT				30	100	300	30
Prospects protection environnement (littoral,...)	MANDAT					30	100	300
TOTAL VALORISATION PATRIMOINE ET PAYSAGES		51	51	159	141	151	400	330
ACCOMPAGNEMENT - CONCERTATION								
Accompagnem CD34 Patrimoine et Habitat	AMO	5	10	10	10	10	10	10
Accompagnem CD34 Solidarités Territoriales	AMO	5	10	10	10	10	50	50
Prospects AMO	AMO						10	10
TOTAL ACCOMPAGNEMENT		10	20	20	20	20	70	70
		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Total CA en k€		1 396	1 669	1 855	1 753	1 712	1 692	1 711
abattement		10%	20%	20%	20%	20%	20%	20%
Total CA abattu en k€		1 256	1 335	1 484	1 402	1 370	1 354	1 369



Le bilan 2021 par activité (en K€)

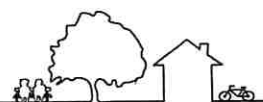
L'actif 2021

Montants en milliers d'euros	FONCTIONNEMENT	MANDATS	CONCESSIONS D'AMENAGEMENT	TOTAL NET
Capital Souscrit Non Appele				
Frais d'établissement				
Frais de Recherche & développement				
Concessions, Brevets, Droits similaires	1			1
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Outillage				
Autres immobilisations corporelles	18			18
Immobilisations en cours				
Avances & Acomptes				
Participations par Mise en Equivalence				
Autres participations				
Créances Rattachées à des participations				
Autres Titres immobilisés				
Prêts				
Autres Immobilisations Financières			5	5
ACTIF IMMOBILISE	19		5	24
Stocks de Matières Premières				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks en-cours production de services			10 812	10 812
Stocks de produits intermédiaires, finis				
Stocks de Marchandises				
Avances, acomptes versés s/commandes	1	0	43	43
Créances clients & comptes rattachés	217		541	758
Autres créances	41	648	61	749
Capital souscrit, appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	17 661			17 661
Charges constatées d'avance	20		829	849
ACTIF CIRCULANT	17 940	648	12 285	30 873
Charges à répartir s/plsrs exercices				
Primes remboursement des obligations				
Neutralisation du résultat intermédiaire				
SOUS TOTAL	17 959	648	12 290	30 897
Comptes de liaison actif	1 262	12 284	4 651	18 197
TOTAL GENERAL	19 221	12 932	16 941	49 094



Le passif 2021

Montants en milliers d'euros	FONCTIONNEMENT	MANDATS	CONCESSIONS D'AMENAGEMENT	TOTAL NET
Capital social (dont versé 950K€)	950			950
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	14			14
Réserves statutaires & contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	59			59
Report à nouveau	-211			-211
RESULTAT DE L'EXERCICE	6			6
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	818			818
Produits des émissions de titres participatifs				
Apport du concédant				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques	30			30
Provisions pour charges	80		437	517
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	110		437	547
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts & dettes auprès etb crédit	1 103		404	1 507
Emprunt & dettes fi divers			6 338	6 338
Avances & acomptes versés s/comm.cours			39	39
Dettes fournisseurs & cptes rattachés	140	337	254	732
Dettes fiscales & sociales	112		199	311
Dettes sur immob & cptes rattachés	2			2
Autres Dettes		12 166		12 166
Produits constatés d'avance	2		8 438	8 439
DETTES	1 358	12 503	15 671	29 532
Neutralisation du résultat intermédiaire				
SOUS TOTAL	2 286	12 503	16 108	30 897
Comptes de liaison passif	16 935	429	833	18 197
TOTAL GENERAL	19 221	12 932	16 941	49 094



Le compte de résultat 2021

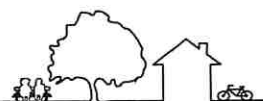
<i>Montants en milliers d'euros</i>	FONCTIONNEMENT	MANDATS	CONCESSIONS D'AMENAGEMENT	TOTAL NET
Ventes de marchandises				
Productions vendues de biens			6 059	6 059
Production vendues de services	302			302
CHIFFRES D'AFFAIRES NET	302		6 059	6 360
Production stockée			-3 213	-3 213
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	1			1
Reprises amortiss., provis., transf. charges	746		652	1 398
Autres produits	0			0
PRODUITS EXPLOITATION	1 048		3 497	4 545
Achats de marchandises				
Variation de stocks de marchandises				
Achats matières premières, approvision.				
Variation des stocks [mat. premières]				
Autres achats & charges externes	544		2 845	3 389
Impôts, taxes & versements assimilés	24			24
Salaires & traitements	306			306
Charges sociales	127			127
Dotations amortissement s/immobilisations	4			4
Dotations aux provisions s/immobilisations				
Dotations aux provisions s/actif circulant	7			7
Dotations provisions risques & charges	39		437	476
Autres charges	3		215	218
CHARGES EXPLOITATION	1 054		3 497	4 551
RESULTAT D'EXPLOITATION	-6			-6
BENEF. OPE FAITES EN COMMUN				
PERTE OPE FAITES EN COMMUN				
Produits financiers de participation				
Produits autres valeurs mobilières				
Autres intérêts & produits assimilés	0			0
Reprises s/provisions, transferts charge	14			14
Différences positives de change				
Produits nets cessions valeurs mob. placements				
PRODUITS FINANCIERS	14			14
Dotations financières amortiss., provisions				
Intérêts & charges assimilées	2			2
Différences négatives de change				
Charges nette cessions valeurs mob. placement				
CHARGES FINANCIERES	2			2
RESULTAT FINANCIER	12			12
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	6			6



	FONCTIONNEMENT	MANDATS	CONCESSIONS D'AMENAGEMENT	TOTAL NET
Produits exceptionnels s/ope.gestion Produits exceptionnels S/opé. en capital Reprises provisions & transferts de charges PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Charges exceptionnelles s/opé.gestion Charges exceptionnelles s/opé en capital Dotations exceptionnelles amortiss..provisions CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation salariés Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	1 062		3 497	4 559
TOTAL DES CHARGES	1 056		3 497	4 553
BENEFICE OU PERTE	6			6

L'évolution des fonds propres (en K€)

En K€	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Capital social	710	710	710	710	710	950
Réserve légale	11	12	13	13	14	14
Autres réserves	120	137	174	48	59	59
Report à nouveau						-211
RESULTAT DE L'EXERCICE	18	38	-126	12	-211	6
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
TOTAL CAPITAUX PROPRES	859	897	771	783	572	818



Les résultats des 5 derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	710 000,00	710 000,00	710 000,00	710 000,00	950 000,00
Nombre d'actions ordinaires	710,00	710,00	710,00	710,00	950,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	5 169 043,86	4 329 955,95	4 750 751,29	4 052 255,76	6 360 239,49
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	88 189,28	-230 253,15	106 938,89	-69 389,67	277 039,20
Participation des salariés	25 199,86	-0,01	1 943,92		
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	38 259,51	-126 198,39	11 966,71	-210 902,69	6 091,44
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	88,72	-324,30	147,88	-97,73	291,62
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	53,89	-177,74	16,85	-297,05	6,41
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	8	7	8		5
Montant de la masse salariale	371 793,89	394 608,72	370 389,53		305 839,60
Montant des sommes versées en avantages sociaux	169 944,03	164 565,29	157 126,74		127 276,59



3^{ème} partie : ACTIVITE OPERATIONNELLE

En 2021, la société a poursuivi son développement pour répondre aux attentes des collectivités actionnaires afin d'étudier et réaliser leurs projets d'aménagement et d'équipement. Plus particulièrement cette année, les collectivités ont fait appel à l'expertise de Territoire 34 pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets d'équipements (notamment le Département de l'Hérault : collèges, maison du littoral et centre technique).

Pour la conduite de chaque projet, Territoire 34 apporte à ses actionnaires, dans le cadre d'une transparence et d'une vérité des coûts :

- ✓ son expérience et ses compétences, ainsi que les moyens et la souplesse nécessaires pour assurer la maîtrise d'ouvrage des projets,
- ✓ la prise en charge des aspects administratifs, juridiques, financiers, fonciers,
- ✓ le pilotage technique et la coordination de tous les intervenants, experts, maîtres d'œuvre, entreprises et partenaires qui sont désignés en accord avec les collectivités.

Globalement en 2021 l'activité de la société porte sur la conduite de **24 projets** :

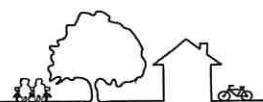
- ✓ 17 en cours de réalisation,
- ✓ 7 en cours d'achèvement ou en clôture.

se répartissant comme suit :

- ✓ 5 projets en études (assistance à maîtrise d'ouvrage),
- ✓ 11 projets d'équipement (mandats),
- ✓ 8 projets d'aménagement (concessions).

OPERATIONS EN COURS DE REALISATION EN 2021

ETUDES	EQUIPEMENTS	AMENAGEMENT
Plan guide Gignac	Caserne de Sète extension	ZAC Pierres Vives
Programmation Arènes Entre-Vignes	Salle de sport St André de Sangonis -	Ecoparc Fabrègues
Calibrage de Pezenas	Collège Juvignac	Ecoparc St André de Sangonis
	Collège Maraussan	Centre ancien Lodève
	Maison du littoral Vic	Quartier Saint Louis Bédarieux
	Centre d'exploitation La Salvetat	Centre ancien Ganges
		Centre ancien Frontignan
		Barbecane et Clémentine Puisserguier
3	6	8
	17	



OPERATIONS EN COURS D'ACHEVEMENT OU A CLOTURER

ETUDES	EQUIPEMENTS	AMENAGEMENT
Ecoparc St André études	Maison de Santé Lodève	
Maison du littoral Vic - Etudes	Alco 2 Bureaux	
	Centre Technique Olonzac réalisation	
	Halle des sport de Lodève	
	Conciergerie Eco parc St. Aunés	
2	5	0
	7	



ANNEXE

FICHES OPERATIONS :

- **10001** - écoparc du collège de Fabrègues
 - **10002** - écoquartier Pierres Vives Montpellier
 - **10003** - secteurs Barbecanne et Clémentine à Puisserguier
 - **10004** - écoparc de la garrigue à Saint-André-de-Sangonis
 - **10005** - requalification du centre Bourg de Bédarieux
 - **10006** - revitalisation du centre Bourg de Lodève
 - **10007** - requalification du centre Bourg de Ganges
 - **10008** - requalification du centre-ville de Frontignan
-
- **20052** - construction de salles de sport à Saint-André-de-Sangonis
 - **20054** - projet urbain de Gignac
 - **20055** - rénovation du mas vieux à Vic-la-Gardiole – maison du littoral
 - **20057** - construction d'un collège à Maraussan
 - **20058** - construction d'un collège à Juvignac
 - **20059** - construction d'un centre d'exploitation routier à la Salvetat-sur-Agout
 - **20061** - création d'un tiers-lieu à la Salvetat-sur-Agout
 - **20062** - création d'un restaurant et de logements saisonniers à la Salvetat-sur-Agout
 - **20063** - création d'une halle commerciale à la Salvetat-sur-Agout
-
- **30012** - Pézenas – Ilot Raspail
 - **30013** - théâtre des arènes à Entre-Vignes

